



SAINT - GABRIEL  
- DE -  
VALCARTIER

Volume 7 | Tome 3

MAI 2014

Dans ce numéro :

Information communautaire	2-4
	14,15
Perceptions de taxes	16
Urbanisme et Travaux publics	5-8
Service de sécurité incendie et SQ	2
Service des sports, loisirs et culture	9-13
	16

**SUJETS D'INTÉRÊTS**

- ***NOUVEAU CAMP DE BASKETBALL P.11***
- ***DÉFI DES TÊTES RASÉES P.2***
- ***TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ P.10***
- ***OFFRES D'EMPLOI P. 15,16***
- ***VENTE DE DÉBARRAS P. 3,6***
- ***LIGUES DE BALLE INSCRIPTIONS P. 9***
- ***TOURNOI DE BALLE DONNÉE P.9***
- ***TOURNOIS DE GOLF P. 3,15***
- ***COURSE RAD DU VILLAGE VACANCES VALCARTIER P. 14***
- ***PÊCHE FAMILIALE AU MSS P. 15***

**BUREAU MUNICIPAL**  
Congés fériés:  
Lundi 19 mai  
Mardi 24 juin  
Mardi 1<sup>er</sup> juillet

# BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



## MOT DU MAIRE

Il est vrai que Mère Nature n'en fait qu'à sa tête, et ce printemps en est l'exemple parfait. Au moment que nous préparons cette édition de l'Indispensable, nous sommes en plein milieu des inondations de la rivière Jacques-Cartier. Nous tenons à exprimer nos remerciements aux résidants, bénévoles et employés pour leur coopération et leur travail acharné. Nos mesures d'urgence ont été mises à l'épreuve et nous sommes très heureux avec la façon dont la crise a été gérée. Ces événements sont très malheureux, mais nous sommes très chanceux de vivre dans une communauté comme la nôtre qui se réunit en cas de besoin. En ce qui concerne les projets pour l'année à venir, il y a plusieurs travaux sur le calendrier. Le projet majeur sera la continuité des travaux de

réfection du chemin Redmond sur une distance de 1,2 km jusqu'à l'intersection de la rue des Plateaux. Les ingénieurs préparent le projet et les travaux débuteront dans les prochains mois. Tel qu'annoncé précédemment, des travaux d'agrandissement seront réalisés à la caserne incendie afin d'accueillir un nouveau camion-citerne qui devrait être livré en juin. L'installation septique de cette infrastructure a dû être remplacée et des autorisations du ministère de l'Environnement sont toujours en attente en vue d'amorcer la construction.

Le conseil municipal a tenu une réunion d'études ayant pour objet les futures infrastructures municipales. Cette session de remue-méninges a apporté d'intéressantes discussions et a

conduit à des actions concrètes. Il a été demandé aux ingénieurs la possibilité d'utiliser l'espace sous la salle communautaire. Les experts en planification urbaine ont également été mandatés de fournir un rapport détaillé sur la meilleure utilisation des terrains pour nos installations municipales. Nous attendons impatiemment les résultats de ces études.

La Semaine de l'action bénévole se tenait du 6 au 12 avril. Nous ne pouvons jamais assez remercier nos bénévoles pour toute leur implication. Notre Municipalité ne serait pas la même sans votre excellent travail. Merci une fois de plus!

Le maire,  
Brent Montgomery

## LA MRC JACQUES-CARTIER PRÊTE À RELEVER LE DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN!



Le samedi 7 juin 10 h, à la caserne du service incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, aura lieu

le populaire *Défi têtes rasées*<sup>md</sup> *Leucan* présenté par Jean-Coutu, une campagne de financement unique dans la région et très mobilisatrice!

Plus de 50 héros des casernes, de la Sûreté du Québec et du bureau de la MRC se sont fait raser l'an dernier en soutien aux enfants atteints de cancer qui ont perdu leurs cheveux suite à des traitements de chimiothérapie et un montant de 42 500 \$ a été amassé. L'appel à toute la population de la

MRC est donc lancé pour franchir un nouveau cap cette année!

Notons que la 2<sup>e</sup> édition du Défi de la MRC aura lieu le samedi 7 juin prochain.

DATE: samedi 7 juin

HEURE: 10 h

ENDROIT: Caserne du service incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Venez rencontrer :

⇒ Les maires coprésidents d'honneur de ce 2<sup>e</sup> Défi: **Pierre Dolbec**, maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-

Cartier et président et chef de la direction de Dolbec Inc., **Jean Laliberté**, maire de Fossambault sur le Lac et **Michel Croteau**, maire de Lac Saint-Joseph

⇒ Le comité organisateur composé de membres des services incendie, du bureau et de la Sûreté du Québec de la MRC Jacques-Cartier

### SOYEZ-Y!

Source et renseignements: Stephen McCarthy

Directeur du Service incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier

<sup>md</sup>Marque de commerce déposée de Leucan inc.

Présenté par 

PARTICIPÉ AU  
**DÉFI**  
**TÊTES RASÉES**  
leucan  
[tetesrasees.com](http://tetesrasees.com)



## LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES CWL DE SHANNON— Déjeuner Communautaire bénéfice



La Ligue des femmes catholique, CWL de Shannon, tiendra son traditionnel déjeuner communautaire le **dimanche 1<sup>er</sup> juin** prochain de 9 h à midi au Centre communautaire de Shannon, 75, chemin de Gosford, Shannon. Le coût est de : 7 \$ par adulte / 5 \$ par enfant de 6-12 ans, et gratuit pour les moins de 5 ans. Apportez toute la famille ! On vous attend en grand nombre !

Renseignements supplémentaires : Germaine Pelletier : (418) 524-0805, Comité de publicité CWL

## MESSAGE DE LA SQ pour usagers de la route

### PARTAGE SÉCURITAIRE DE LA ROUTE

Dans les prochaines semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulettes ou par tout autre moyen seront de plus en plus présents aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes et motocyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants à l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées pour la circulation à vélo.

Le respect de la signalisation routière

par tous les usagers de la route est essentiel pour réduire les risques de collisions entraînant des décès ou des blessures. Qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes ou piétons, les citoyens doivent donc éviter toute distraction et porter attention à la signalisation lorsqu'ils circulent sur le réseau routier.

#### Pour les automobilistes :

- Respecter les limites de vitesse ;
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt ;
- Céder le passage aux piétons ;
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre ;

- Allumer ses phares pour être visible en tout temps.

#### Pour les piétons :

- Toujours circuler sur les trottoirs ;
- S'il n'y a pas de trottoirs, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation ;
- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route ;
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser.



Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. En 2013, ils ont été 24 à perdre la vie dans une collision, soit 10 de plus qu'en 2012.

## VENTE DE DÉBARRAS COMMUNAUTAIRE - 25 mai de 9 h 30 à 13 h 30

La vente de débarras communautaire organisée par le Service des sports et loisirs vous offre l'opportunité de louer une ou des tables lors de la vente du **dimanche 25 mai de 9 h 30 à 13 h 30**. En tout, 19 tables seront disponibles sous l'abri multifonctionnel ainsi que quelques autres à l'extérieur si la température le permet.

Si vous êtes de ceux qui sont à la recherche de trouvailles, pourquoi ne pas profiter de cette journée pour venir visiter les exposants!

**Pour vous inscrire**, présentez-vous à l'hôtel de ville pour remplir le formulaire d'inscription et payer les frais de location. Le prix est fixé à 10 \$ par table (maximum de 2 tables par famille). Les tables sont réservées uniquement pour les résidants. L'âge minimum pour louer une table est de 18 ans. Réservez tôt! L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.



## TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES/JACQUES CARTIER - 11 JUIN

### UN OUTIL INDISPENSABLE DE PERFORMANCE RÉGIONALE EN SOINS DE SANTÉ POUR LA RÉGION

Comme tous les grands Centres de Santé qui dispensent des soins et services aux populations des diverses régions du Québec, celui de la Haute-Saint-Charles/Jacques-Cartier peut compter sur le support financier indispensable que lui apporte sa Fondation, un de ses meilleurs alliés.

La mission de ce Centre, qui regroupe l'hôpital Chauveau, les centres de jour et d'hébergement de Loretteville ainsi que le CLSC de la Jacques-Cartier, se voit supporter et renforcer par celle de la Fondation qui lui est affiliée et qui aide à offrir, à ses clientèles internes ou externes et à son personnel, une gamme complète de soins et services.

À cet effet, la Fondation sollicite et recueille des fonds qui servent à l'achat de divers équipements et appareils à la fine pointe de la technologie et à soutenir certains projets visant à améliorer le milieu de séjour de ses clientèles et aussi le milieu de travail de son dévoué personnel. Depuis 1989, grâce à la générosité indéfectible de la population, les contributions de votre Fondation s'élèvent à plus d'un million de dollars. Tous et toutes auront compris que sa générosité est tributaire de celle du public qu'elle dessert.

Les traces de cette générosité se retrouvent partout dans les divers établissements régis par le Centre de Santé de la Haute-Saint-

Charles/Jacques-Cartier, sous la forme de fournitures et d'équipements particuliers ou d'activités spécifiques dont voici quelques exemples :

-Zoothérapie, musicothérapie, concerts d'ambiance, diverses animations lors de la période des Fêtes de Noël, soutien à domicile.

-Aménagements d'espaces particuliers favorisant les rencontres à caractère social ou privé, telles une chambre de soins palliatifs pour les familles, une cuisine communautaire dans les locaux du CLSC, des salles de recueillement, de méditation et de relaxation, l'installation d'une terrasse avec pavillon.

-Acquisition d'appareils variés de haute technologie pour le confort des clientèles internes (lits électriques, fauteuils gériatriques) ou qui facilite les examens médicaux pour un meilleur diagnostic (un échographe de surface, des pharyngoscopes, un appareil de radiologie, un appareil d'électrothérapie, un système technique d'assistance auditive, des appareils spécialisés pour les laboratoires).

La Fondation se préoccupe de recevoir les contributions individuelles ou familiales de sa diverse clientèle ou même de philanthropes soit par des dons au motif d'une appréciation des services reçus, ou des dons ou des legs de reconnaissance à la mémoire d'une personne chère qui a résidé au Centre de Santé ou encore des dons spontanés pour soutenir une œuvre qui milite pour la santé communautaire .



À ces sources de financement, la Fondation ajoute annuellement celles que lui apporte la participation à certaines loteries et certains tirages. L'activité majeure de la fondation demeure cependant celle, bien encadrée, de l'organisation d'un tournoi de Golf. **Cette année, l'événement aura lieu au réputé GOLF LORETTE, le 11 juin.**

Il s'agit d'une journée festive de détente très appréciée de la population. Tout le monde peut participer. Formez vos équipes et inscrivez-vous tôt. Plein de prix de présence sont distribués et les vainqueurs sont bien récompensés.

Pour l'inscription au tournoi de Golf 2014, adressez-vous au bureau de la Fondation, 11999 rue de l'Hôpital, Québec G2A 2T7, ou par communication téléphonique 418 842-3651, poste 7193. Madame Hélène Douville se fera un plaisir de répondre aux appels.

Pour plus d'informations générales, ou pour faire un don, on consultera avec avantage le site web de la Fondation :

[www.fondationhautestcharles.com](http://www.fondationhautestcharles.com)

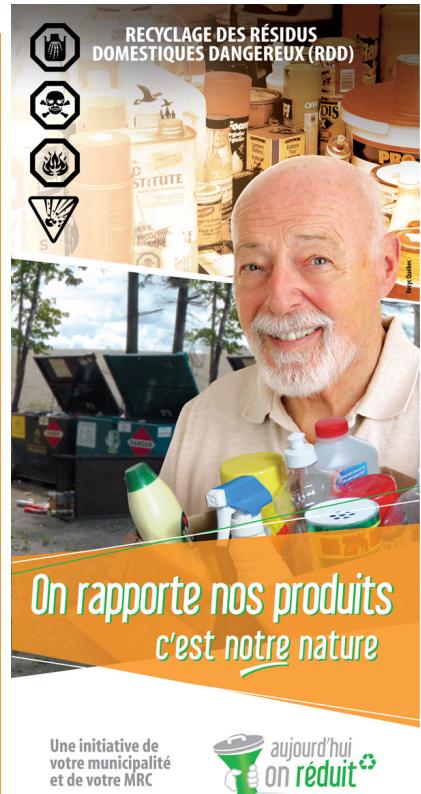
## 25 MAI COLLECTE DE RDD

La Municipalité offrira gratuitement une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) par apport volontaire le dimanche 25 mai de 9 h à 15 h dans le stationnement du garage municipal (1745, boul. Valcartier).

*Vous devez venir porter vos matières dangereuses vous-même au point de collecte.*

### Voici la liste des matières qui seront récupérées :

<b>PEINTURES</b>	<b>RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES</b>
Peintures vendues :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)</li> <li>soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)</li> <li>apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)</li> <li>peintures à métal ou antirouille : peinture aluminium, teintures, vernis</li> <li>laques</li> <li>produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)</li> <li>peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)</li> </ul>	Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly filo, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, téribenthine, toluène
Peintures en aérosols	<b>RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES</b>
	Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticid
	Ampoules fluocompactes



Une initiative de votre municipalité et de votre MRC



*Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure sur la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés sur place pourront vous informer.*

#### Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle.

#### Tous les produits doivent être dans leur contenant d'origine. Ne pas mélanger de produits pour une question de sécurité.

Lors de cette collecte, vous pouvez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement propre et en santé!

## MAI–MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

En collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R), la Municipalité vous remettra un jeune plant d'arbre lorsque vous nous apporterez vos RDD le dimanche 25 mai.

Le dimanche 25 mai 2014 aura lieu la 5<sup>e</sup> édition de la Fête familiale Mon arbre à moi au parc des Chutes-de-la-Chaudière à Charny (Lévis). Cette activité est organisée par l'Association forestière des deux rives (AF2R), en collaboration avec la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère des Ressources

naturelles (MRN) et la Ville de Lévis. Cet événement s'inscrit dans le cadre de Mai, Mois de l'arbre et des forêts.

De 10h à 16h, les amants de la nature et leur famille auront droit à toutes sortes d'activités des plus captivantes et enrichissantes, dont la rencontre des exposants sous le grand chapiteau. Clowns sculpteurs de ballons et maquilleuses seront également présents pour divertir les plus petits !

La fête familiale sera l'occasion de remettre gratuitement les plants d'arbre aux parents inscrits au



programme Mon arbre à moi du MRN et au grand public. Quelque 2000 arbres ont ainsi été donnés en 2013.

**\*QUAND :** Dimanche 25 mai 2014, de 10 h à 16 h

**\*OÙ :** Au parc des Chutes-de-la-Chaudière à Charny (Lévis): 3300 avenue Joseph-Hudon (autoroute 73, sortie 130)

## CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

La Municipalité a octroyé le contrat du contrôle biologique des moustiques et des mouches noires pour la saison estivale 2014 à la firme GDG Environnement ltée [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca). Les traitements débutent tôt le printemps et se poursuivent jusqu'à la fin du mois d'août.

Les membres de l'équipe de GDG Environnement parcourront la Municipalité et ses environs à plusieurs reprises tout au long de la saison afin d'effectuer les traitements.

Nous sollicitons donc la collaboration des citoyens pour nous permettre l'accès à toutes les zones productrices de moustiques.

Les résultats escomptés par ces

opérations sont une diminution de la nuisance de l'ordre de 80% et plus. La protection ainsi obtenue s'étend jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

L'équipe sera en résidence dans notre Municipalité pour la durée du contrat, soit de la mi-avril jusqu'à la fin août. Tout comme par les années passées, la personne responsable de l'équipe est M. Éric Cliche.

### QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Afin d'éviter une « nuisance » artificielle, certains comportements sont à adopter :

- Toute piscine non démarrée génère des moustiques dès la troisième semaine de mai;
- Garder les gouttières en bon état et propres afin de permettre



l'évacuation de l'eau;

- Attention aux pneus laissés à l'extérieur à proximité des habitations et qui contiennent de l'eau;
- Votre bateau ou chaloupe doit être entreposé à l'envers ou assurez-vous d'enlever le drain;
- Vider l'eau accumulée dans les bâches;
- Les brouettes et les sceaux constituent d'excellents producteurs de maringouins s'ils passent une semaine remplis d'eau.

Cette eau accumulée est susceptible de produire plusieurs centaines de moustiques chaque 7 à 8 jours.

### **La Municipalité recherche des bénévoles afin d'effectuer des tests de nuisance pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires**

L'efficacité de l'opération est mesurée par des « tests de nuisance ». Les données de nuisance doivent être prélevées par le personnel de GDG Environnement accompagné d'un témoin extérieur de la firme. Ces mesures seront effectuées trois fois par semaine sur le territoire. Nous sommes à la recherche de témoins. Si vous souhaitez participer, veuillez s'il vous plaît nous communiquer votre intérêt au **418 844-1218**. La durée de l'intervention est d'environ 15 à 30 minutes.

## UNE PISCINE SÉCURITAIRE POUR UNE BAIGNADE PARFAITE

Le gouvernement du Québec de même que plusieurs municipalités ont adopté des réglementations pour assurer la sécurité des piscines résidentielles. Leur application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles.

### Le règlement concerne :

- Piscine creusée
- Piscine semi-creusée
- Piscine hors terre
- Piscine démontable (paroi souple, gonflable ou non)
- Spa à capacité supérieure à 2000 litres
- N'importe quel autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus.



installation ou toute modification aux installations existantes. Renseignez-vous auprès de la Municipalité en cas de doute ou pour entamer les démarches pour l'obtention du permis.

Au besoin, la Municipalité est disponible pour faire des inspections volontaires. Cette inspection est obligatoire suite à l'obtention du permis et à la réalisation des travaux.

Pour plus d'information :

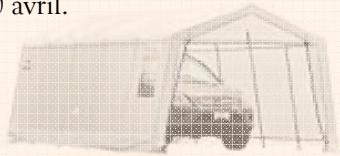
<http://www.baignadeparfaite.com>

## RAPPEL - ABRIS D'HIVER

À partir du 30 avril, toutes les structures considérées comme temporaires telles que les garages (en panneaux de bois, toile ou vinyle), les abris pour les arbres et les clôtures à neige doivent être démontées. Ces structures sont autorisées du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril.

Par respect pour votre voisinage, veuillez vous conformer à ce règlement sous peine d'amende

(200 \$ minimum par jour d'infraction continue).



Un permis municipal est obligatoire pour toute nouvelle

## L'IMPORTANCE DU PERMIS MUNICIPAL

Le Service d'urbanisme de la Municipalité désire rappeler aux citoyens l'importance de se procurer un permis ou certificat d'autorisation auprès de l'Inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux ou certaines activités sur votre propriété. Que ce soit pour une construction, effectuer des rénovations ou des réparations, de l'aménagement paysager ou intervention à proximité d'un cours d'eau, cette exigence demeure obligatoire.

En négligeant de prendre de l'information à la Municipalité, vos travaux peuvent s'avérer non conformes et se traduire par des problèmes difficiles à régler. Lors d'une vente ou d'une succession d'un immeuble où l'on a effectué des travaux non conformes les négligences du passé peuvent venir hanter le propriétaire.

En résumé, avant de débuter tout projet prenez quelques minutes pour obtenir de l'information auprès du service d'urbanisme relativement à la réglementation municipale en vigueur. Du personnel compétent saura répondre à vos questions et vous aurez l'assurance d'entreprendre votre projet du bon pied.

## COLLECTE POUR LES FEUILLES

Les sacs de feuilles ne sont pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures ménagères. La Municipalité organisera une collecte spéciale la semaine du 12 mai 2014. Les sacs de feuilles doivent être déposées au bord de la route devant votre résidence.



## NUMÉROS CIVIQUES

**Votre numéro civique doit être clairement affiché !**

Afin de faciliter le travail des pompiers, des ambulanciers et des policiers de notre territoire ainsi que celui des équipes d'urgence susceptibles d'être appelés à intervenir sur votre propriété, il est important de bien afficher votre numéro sur votre demeure et votre boîte aux lettres (si applicable), selon la réglementation municipale en vigueur.

Réf. Installation et visibilité du numéro civique Règlement #150, article 3.8. Le Service de l'urbanisme effectuera des inspections à cet égard ce printemps et des avis de correction seront remis en cas d'infraction.



**PRÉSENTEZ-VOUS...**  
**AVEC RENDEZ-VOUS AU SERVICE DE L'URBANISME**  
 En effet, en vous présentant avec un rendez-vous, vous êtes assuré d'avoir la disponibilité et l'attention de la personne que vous devez rencontrer.  
 Appelez François-Michel Hardy,  
 Inspecteur municipal au  
 418 844-1218.

## VENTES DE GARAGE OU DÉBARRAS - RÈGLEMENTATION

### Voici les informations relatives aux ventes de garage :

La vente de garage correspond à une activité temporaire. Il s'agit d'une vente à des fins personnelles et non commerciales d'objets mobiliers excédentaires, utilisés ou acquis pour être utilisés à des fins domestiques par les occupants de la propriété immobilière où ils sont exposés ou mis en vente et dont le nombre ou la quantité n'excède pas les besoins normaux desdits occupants.

La vente de garage est autorisée dans toutes les zones mais doit être complémentaire ou accessoire à l'usage résidentiel exercé sur le même terrain. La vente de garage sur un terrain vacant n'est pas autorisée.

La vente de garage possède un caractère **temporaire**. Elle est permise uniquement 2 fois dans une même année et pour 2 jours consécutifs maximum pour chacune.

**Toutes les conditions suivantes doivent être respectées pour la tenue d'une vente de garage sur un terrain où est implanté un bâtiment résidentiel :**

- les objets mis en vente doivent appartenir aux occupants de l'habitation implantée sur le même terrain où s'effectue la vente de garage;
- la période autorisée pour faire une vente de garage est établie du 15 mai au 15 octobre de chaque année;
- les comptoirs de vente ne doivent pas nuire à la circulation des véhicules sur le terrain, ni sur le trottoir, ni sur la rue;

- les comptoirs de vente peuvent être localisés dans la cour avant et empiéter l'emprise de la rue à la condition toutefois de respecter une distance minimale de 2 mètres (6,6 pi) mesurés à partir du pavage de la rue;
- les comptoirs de vente peuvent être localisés dans les cours latérales et arrière, à une distance minimale de 2 mètres (6,6 pi) des lignes latérales et arrière du terrain;
- les comptoirs et les installations (étagères, tables, supports, etc.) nécessaires pour la vente doivent être en bon état et maintenus propres et être enlevés à la fin du délai maximal autorisé;
- toute enseigne ou affiche hors du terrain est prohibée.

## RESPONSABILITÉS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN

Le chien est un animal intelligent et agréable pour plusieurs, meilleur ami de l'Homme selon l'adage, mais malheureusement une nuisance pour certains. La Municipalité tient à vous rappeler qu'en tant que propriétaire d'un ou des chiens, plusieurs obligations se rattachent au droit de garder ce type d'animal sur votre propriété. La réglementation complète (numéro 158) est disponible sur demande. Voici quelques extraits de la réglementation municipale :

- *Le gardien d'un animal ne peut laisser errer son animal dans un endroit public (parc, rue) ou sur une propriété privée autre que la sienne sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant. NOTE : Sur ce sujet, la Municipalité étant propriétaire des rues/parcs/espaces publics ne donne aucune permission pour laisser errer un animal.*
- Tout chien doit être enregistré auprès de la Municipalité. La médaille est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.
- Un maximum de trois (3) chiens est permis par unité d'habitation.
- Un chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de la propriété de son gardien.
- Un chien se trouvant sur la place publique (incluant une rue) doit être attaché par une laisse en tout temps, cette dernière doit avoir une longueur maximale de deux (2) mètres.
- *Est une nuisance le fait de garder :*
  1. Un chien ayant déjà mordu un animal ou un être humain.
  2. Un chien de race bull-terrier, Staffordshire bull-terrier, American bull-terrier ou American Staffordshire terrier, ou chien hybride issu d'une des races susmentionnées, communément appelées «pit-bull».
  3. Un animal non indigène au territoire québécois.
- *Dans un cas d'infraction, l'amende minimale est de 100 \$ plus les frais, maximale 1000 \$ plus les frais.*
- *Pour le territoire de la Municipalité, l'application du règlement et les amendes est confiée à l'inspecteur municipal et à la Sureté du Québec, avec le soutien de la S.P.A.*



Nous tenons à vous rappeler que dans un cas de nuisance, il est fortement conseillé, dans un premier temps, de tenter de discuter du problème avec le ou la propriétaire de l'animal. Très souvent, le dialogue et la sensibilisation entre voisins sont les moyens les plus efficaces de régler les problèmes ou désagréments. Merci de collaborer!

### COURS D'ÉDUCATION CANINE

Cours d'éducation canine (chiot ou adulte) en petit groupe

Nous vous proposons de vous enseigner : son mode de communication, ses besoins physiologiques, les apprentissages à maîtriser, les qualités d'une marche confortable en laisse, lui apprendre à gérer ses émotions, lui faire dépenser son énergie, les jeux à éviter, les comportements à encourager et à gérer en présence des autres chiens et de jeunes enfants.

Nous désirons que votre chien soit le bienvenu partout où vous irez et que vous viviez de nombreuses années ensemble dans la plus grande harmonie. Nous solliciterons son intelligence et prendrons le temps nécessaire à chaque apprentissage avec douceur.

De plus, lorsque vous participez à nos cours de groupe, nous restons toujours disponibles pour répondre à vos questions même après votre cours sans frais supplémentaires par téléphone ou par courrier électronique.

Les cours auront lieu, selon la température, soit à la patinoire du village de Saint-Gabriel-de-Valcartier, ou dans les locaux de l'Auberge des 4 Pattes à Wendake.

Vous désirez vous joindre à nous? N'hésitez pas, laissez-nous vos coordonnées au 418-570-6984 ou à : [animachien@animachien.ca](mailto:animachien@animachien.ca) Au plaisir de vous aider, vous et votre chien !



## MONSTRES MÉNAGERS

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs a lieu **tous les mardis** pendant l'été. Ce service fonctionne sur appel seulement, SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires. Vous devez communiquer avec le **bureau municipal au 418 844-1218** pour demander une collecte et nous fournir la liste des objets à ramasser. Il est essentiel que les matériaux ramassés par la Municipalité soient triés correctement (ex. : les tapis roulés, le métal trié, les fils ou la broche roulés ou attachés).

### Objets ramassés dans les monstres ménagers:

\*Pneus usagés (usage non commercial seulement) ainsi que les jantes, vous devez toutefois séparer les jantes des pneus. \*Huiles végétales de friture dans leurs contenants d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et identifiée.

### Objets non ramassés dans les monstres ménagers:

\*Carcasses de véhicules \*débris de déboisement, \*ordures ménagères, \*feuilles mortes (sauf lors de collectes spéciales) \*matériaux recyclables. Pour les matériaux de rénovation, ne pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures, car l'entrepreneur ne les ramassera pas. Nous pouvons les ramasser dans un volume restreint. Il faut en faire la demande auprès de Dany Laberge, personne responsable du Service des travaux publics. Merci de votre collaboration.

## VANNES D'ENTRÉE D'EAU

Chaque résidence desservie par le réseau d'aqueduc est munie d'un système de raccordement pour l'alimentation en



eau. La tête de la bouche à clé de branchement au réseau d'aqueduc qui sort de terre sur votre terrain, communément appelée « bouteille » est enfouie dans le sol, généralement en façade du bâtiment et habituellement à la limite de la propriété entre l'emprise de la ville et celle du propriétaire. Il est d'ailleurs très important qu'elle soit visible, accessible et facilement repérable en tout temps. Personne d'autre qu'un employé de la ville n'est autorisé à manipuler ce branchement d'eau.

## CONTENEURS

### AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Les conteneurs à déchets situés au bas de la rue Joseph-Moraldo sont exclusivement réservés à l'usage des résidants du secteur du Sommet-Bleu. Ces conteneurs sont strictement



réservés pour la collecte selective et la collecte des ordures ménagères de ce secteur. La Municipalité offre un service de collecte hebdomadaire des ordures ménagères, matières recyclables et de monstres ménagers. Donc, faites preuve de civisme et réservez vos déchets pour votre collecte à domicile.

Par le fait même, le Service des travaux publics désire rappeler à toute la population que les conteneurs situés près du garage municipal sont strictement réservés à l'usage de la Municipalité et non au public.

Merci pour votre collaboration en cette matière.

## TRAITEMENT POUR LA SUPPRESSION DE L'AMBROSIA (HERBE À POUX)

La Municipalité participera encore en 2014 à un programme de traitement collectif pour la suppression de l'herbe à poux.

La mission commune est d'éliminer définitivement cette plante hautement allergène.



Nous comptons donc sur la participation de tous pour mener à bien cette mission.

### Voici comment participer activement :

1. Arracher, s'il y a lieu, les plants d'herbe à poux sur votre propriété.
2. Localiser les zones potentiellement infestées dans votre quartier.
3. Sensibiliser vos voisins aux dangers de cette plante.

Ce programme collectif annuel est destiné à réduire significativement le taux de pollen, et ce, dans le plus grand intérêt de la population. L'impact socio-économique relié aux allergies respiratoires est de 250 millions de dollars annuellement.



VOTRE RÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE - LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

WWW.SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER.CA

## LIGUES DE BALLE-MOLLE

### FEMMES

Cette ligue pour S'AMUSER et se divertir est pour femmes et filles de 12 ans et plus.

#### QUAND :

La saison débute le 9 juin et les parties ont lieu les lundis soirs à 19 h.

#### COÛTS :

60 \$ pour résidentes

85 \$ pour non-résidentes

#### DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION:

Vendredi 30 mai à 16 h 30



**TRÈS IMPORTANT DE RESPECTER LES DATES LIMITES D'INSCRIPTION!**

Vous pouvez vous inscrire auprès de Pamala Hogan Laberge au 418 844-2097, par courriel

[plaberge@munsgdv.ca](mailto:plaberge@munsgdv.ca) ou au bureau municipal du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### HOMMES

Faites partie d'une ligue récréative compétitive! Cette ligue est pour hommes et garçons de 15 ans et plus.

#### QUAND :

La saison débute vers la fin mai et les parties ont lieu les mardis et jeudis soirs.

COÛTS : 135 \$ pour résidents

155 \$ pour non-résidents

**NOUVEAUX JOUEURS:** Tous les nouveaux joueurs doivent obligatoirement se présenter à la pratique des nouveaux, le lundi 5 mai de 19h à 20h30. Cette pratique servira d'évaluation aux capitaines, en vue du repêchage des joueurs. Une absence à cette pratique empêche tout nouveau joueur de participer à la ligue pour la saison 2014.

**DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION:** Vendredi le 2 mai à 16h30. Seulement les joueurs s'étant inscrits et ayant payé avant cette date limite pourront être repêchés.

Follow us on Facebook :  
**Ligue de balle molle Saint-Gabriel-de-Valcartier**  
**Club de soccer les Ours noirs de St Gabriel de Valcartier**



## TOURNOI DE BALLE DONNÉE

Les festivités de la Journée familiale du 16 août débutent le vendredi soir 15 août avec le tournoi de balle donnée (parties de plaisir).

**COÛTS :** 20 \$ (t-shirt inclus)

**Date limite pour vous inscrire:**

**1<sup>ER</sup> AOÛT**

(Pamala 418 844-1218)



**BONNE CHANCE À NOS ÉQUIPES DE SOCCER ET SOFTBALL POUR LA SAISON 2014!**  
**MERCI AUX ENTRAÎNEURS ET BÉNÉVOLES DÉVOUÉS À CES SPORTS D'ÉQUIPES. CE SERAIT IMPOSSIBLE DE PRATIQUER NOS SPORTS PRÉFÉRÉS SANS VOUS.**

## PARC DE JEUX D'EAU

### LE PARC DE JEUX D'EAU EST OUVERT DE 10 H À 20 H À TOUS LES JOURS.

Celui-ci se retrouve derrière le parc de skate, à côté de la pataugeuse.

**À noter : les jeux d'eau sont sans surveillance, les parents sont donc responsables de la sécurité de leurs enfants.**



## PATAUGEUSE

### HORAIRE

Ouverture le 15 juin si le climat le permet. Entrée gratuite. Supervision adulte requise.

**LUNDI AU VENDREDI :**

**15 H 30 À 18 H 30\***

**SAMEDI ET DIMANCHE:**

**12 H À 18 H 30\***

**\*(Les heures d'ouverture peuvent varier selon le climat)**

**Du 13 août à la Fête du travail :**  
**Horaire : 12 h à 18 h 30**

## LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS A BESOIN DE VOUS!

Vous voulez vous impliquer dans votre communauté et aimeriez rencontrer des gens de votre entourage et faire des activités intéressantes? Le Service des sports et loisirs a besoin de bénévoles pour plusieurs postes lors de la journée familiale, pour les activités du Club Ados, les parties de balle, le Club de soccer et à la Bibliothèque municipale.

Cela vous intéresse? Vous n'avez qu'à communiquer avec Pamala Hogan-Laberge au 418 844-2097.



*Suivez-nous sur Facebook :*  
(Terrain de jeux—Playground) et faites-nous part de vos idées et commentaires.



<b>TERRAIN DE JEUX</b>		
<b>COÛTS</b>	<b>RÉSIDANTS</b> (Autobus inclus dans le prix)	<b>NON-RÉSIDANTS</b>
Semaine	70 \$	100 \$
Été complet (6 semaines)	300 \$	600 \$
<b>GROUPE DE JEUX</b>		
<b>COÛTS</b>	<b>RÉSIDANTS</b>	<b>NON-RÉSIDANTS</b>
Semaine (3 jours)	25 \$	60 \$
Été complet (6 semaines)	150 \$	360 \$
<b>SERVICE DE GARDE</b> (résidants et non-résidants)		
Semaine	25 \$ / enfant	35 \$ / famille
Par jour	15 \$	

# **TERRAIN DE JEUX**

## **et GROUPE DE JEUX 2014**

### **2 JUILLET AU 8 AOÛT**

#### **Terrain de jeux**

**ENFANTS DE 5\* À 12 ANS**

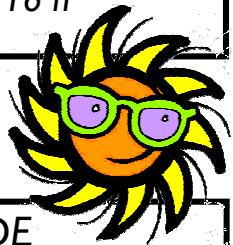
*Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h*

*\*S'applique également aux enfants de 4 ans débutant la maternelle en septembre*

#### **Groupe de jeux**

**ENFANTS de 3 À 4 ANS**

*Du mardi au jeudi de 9 h à 16 h*



#### **SERVICE DE GARDE**

*disponible du lundi au vendredi de 7 h à 18 h*



#### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

- ◆ Sur notre site internet [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)
- ◆ Par la poste, en faire la demande en composant le 418 844-1218
- ◆ Distribué par le biais des écoles au début mai



**PÉRIODE  
D'INSCRIPTION**  
**du 5 au 30 mai\***

*\*Frais de 25 \$ facturés  
après cette date*

**Il y a possibilité d'une semaine de garde la semaine du 11 août, veuillez réserver lors de l'inscription.**

**ESCOMPTE FAMILIAL** disponible (applicable aux coûts du Groupe de jeux et du Terrain de jeux) pour famille de 2 enfants et plus. L'escompte familiale ne s'applique pas pour les non-résidants.

## CAMP DE BASKETBALL EN ANGLAIS DES ST. LAWRENCE LIONS

**NOUVEAU EN 2014!**

**Méga camp—semaine du 11 au 15 août**

**Pour les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier**

**Méga camp (225 \$) pour filles et garçons âgés de 6 à 12 ans**

**Le camp aura lieu à la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier  
1743, boul. Valcartier**



**Formulaires d'inscription**  
<http://www.slc.qc.ca/athletics/bb-camp>  
 Information 418-656-6921 poste 235  
 790, Nérée-Tremblay, Québec G1V 4K2



**Recevez une PAIRE D'ESPADRILLES NIKE**  
**Pour toute inscription au Méga camp reçue avant le 1<sup>er</sup> mai**  
**Valeur de 100 \$**

## PARC DE PLANCHE À ROULETTES

### HEURES D'OUVERTURE

**Semaine : 18 h à 21 h 30**

**Samedi & dimanche: 12 h à 22 h**

**Pour la sécurité des planchistes :**

- ★ L'utilisation du parc est à vos risques et périls. À noter que le stationnement n'est pas un endroit sécuritaire pour pratiquer ce sport et qu'il y est défendu de pratiquer la planche à roulette.
- ★ Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- ★ Une planche à roulettes à la fois sur la rampe.
- ★ Nous recommandons de porter de l'équipement protecteur (casque, coudières, gants, genouillères, poignets et chaussures antidérapantes). Ces équipements NE SONT PAS fournis par la Municipalité.
- ★ Il est interdit de pratiquer des manœuvres dangereuses.
- ★ Les vélos et les trottinettes ne sont pas permis. Seulement les

planches à roulettes, les BMX, les unicycles ou les patins à roues alignées peuvent être utilisés dans le parc.

- ★ Il est interdit d'utiliser le parc lorsque sous l'influence de l'alcool et des drogues.
- ★ Il est interdit d'apporter des contenants en verre.
- ★ Tout manque de respect envers le préposé entraîne une expulsion immédiate.
- ★ DANGER ! Lorsque les surfaces sont mouillées ou recouvertes de feuilles, le parc de planche à roulettes est fermé puisque les risques d'accident sont beaucoup plus élevés.
- ★ EN CAS D'ACCIDENT : Avisez le préposé, sinonappelez le 9-1-1
- ★ Prévenir les accidents, c'est l'affaire de tous! Avisez immédiatement le préposé si vous constatez un bris d'équipement.



## PARTIES AMICALES DE SOCCER LE VENDREDI SOIR

Ados et adultes, pourquoi rester à la maison à ne rien faire le vendredi soir? Procurez-vous une paire de chaussures de soccer et des protège-tibias et venez nous rejoindre pour une partie de soccer énergique et amusante.

Aucune expérience nécessaire, simplement votre sourire et la volonté d'avoir du plaisir et de faire de nouvelles connaissances! N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

**Coût :** gratuit

**Où :** Terrain de soccer des Ours Noirs (Centre communautaire)

**Quand :** 18 h 30 à 20 h les vendredis soirs (à compter du 20 juin)



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



### HORAIRE DU PRINTEMPS

	Ouverture	Fermeture
Lundi	14 h	16 h 30
Mardi	10 h 18 h 30	12 h 20 h 30
Mercredi	18 h 30	20 h 30
Samedi	14 h	16 h

### HORAIRE D'ÉTÉ

DU 2 JUILLET AU 31 AOÛT

	Ouverture	Fermeture
Lundi	18 h 30	20 h 30
Jeudi	18 h 30	20 h 30

Prochaine rotation de livres: fin août 2014

[www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/saint-gabriel](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/saint-gabriel)

## HEURE DU CONTE

### QUI N'AIMENT PAS LES HISTOIRES !

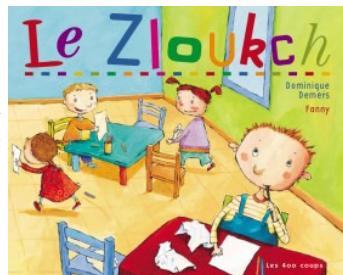
Laissez nous vous racontez un conte et par la même occasion participez à une activité de bricolage.

LIEU : Bibliothèque municipale

DURÉE : Environ 1 heure

QUAND : Samedi 14 juin à 14 h

HISTOIRE : Le Zloukch



## CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Qu'est-ce qui t'allume? Qu'est-ce qui t'inspire? Trouve-le cet été au Club de lecture d'été TD, et collabore avec d'autres créateurs pour inventer, créer, bricoler, bidouiller et innover. En t'inspirant de livres, de récits et d'idées, tu peux essayer, échouer, recommencer, retomber et reprendre ton envol. Cet été, le Club de lecture d'été TD est à l'heure de la connectivité et de la créativité. Viens nous voir avec ta famille et tes amis, et déclenche quelque chose de génial! Visites la bibliothèque au début juin pour connaître la date de lancée du Club de lecture d'été. Nous espérons t'y rencontrer!



### Club de lecture d'été TD

Un programme des bibliothèques publiques canadiennes • [www.clubdelecturetd.ca](http://www.clubdelecturetd.ca)

Développé par



En partenariat avec



Commanditaire en titre



## BETTY'S QUILTERS EXPOSITION ET VENTE!

Mettant en vedette des courtepointhes et autres objets d'artisanat matelassés fabriqués par les membres du groupe Betty's quilters. Il y aura des tirages et autres kiosques sur place. Des collations et rafraîchissements seront aussi disponibles.

QUAND : Dimanche 4 mai de 10 h à 15 h

OÙ : Centre communautaire Valcartier

### Entrée Gratuite!



## COURS RCR

(Réanimation cardio-respiratoire)

Nous prévoyons offrir un cours de RCR de 6 heures de niveau C (manœuvres pour tout types de victimes: bébés, enfants, adultes).



QUAND : 17 mai

COÛT : 50 \$ par participant.

Pour réserver votre place 418 844-2097.

## GARDIEN AVERTI

Les jeunes de 11 ans et plus voulant participer à ce cours doivent communiquer avec Pamala Hogan Laberge 418 844-2097. Un cours sera offert le 8 juin 2014. Le coût pour y assister est de 55 \$. Minimum de 8 personnes.



## CLUB ADOS

Tu es âgé entre 11 et 18 ans? Viens «chiller» (décompresser) avec nous au Club ados! Il y a toujours quelque chose qui se passe au Club ados. Nous sommes ouverts aux suggestions et aux commentaires pour de nouvelles activités.

Rejoins-nous sur Facebook pour connaitre toutes les activités à venir: Clubados Valcartier



Internet



## OFFRE D'EMPLOI—CENTRE PHYSIK

### Moniteur ou monitrice de conditionnement physique

Sous la surveillance du responsable de la salle de conditionnement physique, le moniteur ou la monitrice surveille, corrige les mouvements et encourage les membres du centre de conditionnement physique. Il ou elle donne des conseils selon les normes des programmes de conditionnement physique. De plus, le ou la titulaire du poste doit exercer des fonctions d'administration, inspecter des équipements, nettoyer ou accomplir toute autre tâche demandée par le responsable ainsi que procéder à l'ouverture et la fermeture du centre.

#### Qualifications :

- Certificats valides de RCR et de secourisme élémentaire ou est disponible pour suivre le ou les cours;
- Connaissance de l'entraînement en salle;
- Application de politiques, procédures et règlements.

#### *Le candidat ou la candidate retenu (e) doit :*

- Être en bonne forme physique;
- Être disponible pour des quarts de travail de soir;
- Aimer travailler en équipe.

#### *Horaire de la salle de conditionnement physique :*

Lundi au vendredi de 6 h à 12 h et de 15 h à 20 h 30 (sauf le vendredi de 15 h à 18 h 30) et le samedi de 7 h à 12 h. (L'horaire peut être sujet à changement.)

Le candidat ou la candidate doit soumettre son curriculum vitae par la poste, en personne ou encore par courriel auprès de Jean-François April : [centrepryphik@videotron.ca](mailto:centrepryphik@videotron.ca)

Seule les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

## CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIK

### *Horaire d'été (juin-juillet-août):*

Lundi au vendredi 6 h à 12 h

Lundi au jeudi 15 h à 19 h 30

Vendredi 15 h à 18 h 30

#### *Liste de prix :*

1 mois : 30 \$/pers. ou 40 \$/famille\*\*

3 mois : 60 \$/pers. ou 80 \$/famille\*\*

6 mois : 110 \$/pers. ou 140 \$/famille\*\*

1 an : 200 \$/pers. ou 260 \$/famille\*\*

\*\*famille : adultes et enfants/étudiants de 14 à 25 ans

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :

➡ 50% de rabais (excepté la carte et la session)

1 session : 5 \$/personne

Carte 20 sessions : 60 \$/personne

Non résidents : 20 \$ de plus

#### *Âge requis :*

14 à 16 ans Cardio seulement

16 ans et + Cardio + Musculaire

### *Services offerts :*

- Programmes personnalisés (cardio, perte de poids, endurance, force, gain de masse)
- Suivi nutritionnel
- Mesure de la composition corporelle (% de gras)
- Programmes spécialisés préparation pour : athlètes sportives, test TAPTA ambulancier, test IPIQ pompier, test pour Techniques policières, recrutement militaire, etc.

#### *Équipements :*

Appareils musculaires Atlantis

Appareils cardio Life Fitness

#### *Responsable :*

Jean-François April

B.Sc Éducation Physique,

Entraîneur spécialisé FCPAQ

Téléphone : 418 844-1218

Poste 233

Courriel : [centrepryphik@videotron.ca](mailto:centrepryphik@videotron.ca)





**Valcartier**  
Village vacances  
[valcartier.com](http://valcartier.com)

**COLOR  
ME RAD  
5K**  
[colormerad.com](http://colormerad.com)

# CONCOURS COLOR ME RAD VILLAGE VACANCES VALCARTIER

Courez la chance de **remporter l'une des 4 paires de billets** pour participer à la course Color Me Rad le 24 mai 2014 au Village Vacances Valcartier!

Pour participer, faites-nous parvenir un courriel à [informations@valcartier.com](mailto:informations@valcartier.com) avec les informations suivantes :

- Vos prénom et nom
- Vos coordonnées (adresse complète et numéro de téléphone)
- Un court texte expliquant pourquoi vous voulez gagner

Date limite : 1<sup>er</sup> mai 2014

Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2014 à 23h59 pour participer. Les gagnants seront déterminés par tirage au sort le 2 mai 2014 et seront contactés par téléphone. Limite d'une participation par adresse courriel. Les participants doivent résider à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Valeur totale approximative des prix : 320\$ (taxes en sus).

## LES MAMANS DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

Un endroit pour rencontrer d'autres mamans et :

- \* **Planifier des activités** à faire avec bébé de jour sur semaine (marche, raquettes, piscine, café-rencontre, etc.);
- \* **Partager** toutes sortes de trucs;
- \* **Discuter** – virtuellement... ou en personne – avec d'autres mamans du coin;
- \* **Vendre** des articles pour bébés; Etc.

Trouvez nous sur Facebook :  
Les Mamans de St Gabriel de Valcartier



## GALA RECONNAISSANCE DE LA MRC

C'est le 1<sup>er</sup> mai prochain au centre Communautaire Valcartier que les toutes premières étoiles de La Jacques-Cartier seront connues à l'occasion du Gala Reconnaissance de La Jacques-Cartier.

Par le fait même, la Municipalité tiens à féliciter les personnes suivantes pour leurs nominations:

- \* *Mise en valeur de la culture* : Gabrielle McBain
- \* *Organisme à but non lucratif* : Vallée Jeunesse
- \* *Personnalité culturelle de l'année* : Gabrielle McBain
- \* *Personnalité masculine de l'année* : Guy Drouin
- \* *Distinction municipale, catégorie où il est le seul finaliste* : Brent Montgomery

*Les étoiles de La  
Jacques-Cartier*  
GALA RECONNAISSANCE 2014

**Lieu : École secondaire Mont-Saint-Sacrement**  
samedi le 17 mai de 6h00 à 16h00



- **INSCRIPTION** : Sur place, au kiosque d'accueil;
- **ADMISSION** : Entrée libre
- **COÛTS** : 5,00\$ / truite (moins de 15 pouces)  
10,00\$ / truite (plus de 15 pouces)  
Maximum de cinq(5) truites/personne
- **PERMIS** : Nous vous rappelons que la loi oblige chaque pêcheur à détenir un permis (familial ou individuel);
- Vente de hot-dogs, boissons gazeuses, café + tables et chaises à l'extérieur + superbes sentiers pédestres;
- (Dons acceptés à votre discrétion - pour remplir formulaire en ligne, visitez notre site internet pour plus de détails)
  - <http://www.fondationconradbelanger.ca>
- Des reçus pour fins d'impôts seront remis pour les dons de plus de 20,00\$
- Les profits de cette activité de financement seront versés à la Fondation Conrad-Bélanger qui apporte son soutien à l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement, ainsi qu'à ses élèves.



## 20<sup>E</sup> TOURNOI DE GOLF COMMUNAUTAIRE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Le Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier organise présentement son tournoi de golf annuel pour l'automne 2014. Celui-ci aura lieu le dimanche 14 septembre au prix de 90 \$ par personne incluant le brunch.

La formule du jeu est celle du « Continuous Mulligan ». Pour vous inscrire ou signaler votre intérêt à participer, veuillez communiquer avec Pamala Hogan Laberge au 418 844-2097. Un minimum de 10 « foursomes » est nécessaire pour que l'activité ait lieu.

## PROGRAMME POUR LES AÎNÉS INFO-STOP

Le programme Info-Stop s'adresse à toutes personnes aînées et retraitées de même qu'à celles en perte d'autonomie demeurant à la maison ou dans un centre d'hébergement. Implanté pour la première fois en Montérégie en 1993, il a été remis à jour et est maintenant déployé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, première municipalité de la MRC et du Québec à le mettre en œuvre.

### UN PROGRAMME DOUBLEMENT UTILE

Le programme Info-Stop se décline en fait en deux outils. Le premier consiste en un panneau de vinyle magnétique que l'on appose sur le réfrigérateur. Il sert d'outil de référence en offrant une liste de numéros de téléphone utile pour les personnes aînées. Le deuxième outil est composé d'une capsule que l'on dépose dans le réfrigérateur qui contient des informations importantes sur l'identité, l'état de santé de l'usager et les personnes à contacter en cas d'urgence. Advenant un appel de détresse chez l'utilisateur, en voyant le panneau Info-Stop, les premiers répondants sauront tout de suite qu'une capsule se trouve dans le réfrigérateur et seront ainsi davantage en mesure d'agir promptement. Un outil simple mais pratique selon le directeur du poste de la SQ de la

MRC de La Jacques-Cartier, le Lt. Simon Guay.

### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour mettre en place un tel programme, différents organismes communautaires, tels que le Club de l'âge d'or, ont été sollicités. Les résidences et les centres d'accueil seront ainsi visités afin de rencontrer les personnes âgées et leur remettre l'une des 600 fiches signalétique et panneaux de vinyle déjà produits. « Info-Stop ne coûte rien à l'usager. » précise M. Pierre Dolbec, maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Les coûts reliés à la création du panneau, aux bouteilles et aux fiches signalétiques sont en effet assumés par la MRC de La Jacques-Cartier, la Ville et la SQ.

La mise en place du programme Info-Stop devrait se poursuivre dans d'autres villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier au cours des prochains mois.



1743, boulevard Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier  
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218  
Télécopieur : 418 844-3030  
Courriel : admin@munsgdv.ca

**SITE INTERNET**  
**www.saint-gabriel-  
de-valcartier.ca**

## TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le deuxième versement du compte de taxes municipal est payable le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le privilège de payer en trois versements ne peut être accordé que si tous les versements sont effectués à leur échéance. Tout paiement reçu en retard portera intérêts et pénalité sur la totalité du compte.

## OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Le Service des sports et loisirs est à la recherche de candidats afin de combler les postes suivants :

### ANIMATEUR / ANIMATRICE POUR LE SERVICE DE GARDE

#### Responsabilités :

- \* Accueillir et encadrer les enfants avant l'ouverture et après la fermeture des camps de jour. S'assurer de la sécurité et du bien-être des enfants.

#### Exigences :

- \* Âgé de 18 ans et plus
- \* Responsable et dynamique
- \* Disponible pour toute la période estivale, soit du 23 juin au 15 août

### MONITEURS/MONITRICES PROGRAMME D'ÉTÉ DU TERRAIN DE JEUX

#### Responsabilités :

- \* Développer et planifier une programmation spécifique à des groupes de jeunes de 5 à 12 ans
- \* Assurer l'animation d'un groupe de jeunes
- \* Collaborer à l'organisation d'activités spéciales

#### Exigences :

- \* Étudiant âgé d'au moins 16 ans retournant à l'école à l'automne 2014
- \* Expérience de travail reliée à l'emploi
- \* Disponible du 23 juin au 8 août
- \* Sens de responsabilité très élevé, aptitudes au travail d'équipe

### PRÉPOSÉ / PRÉPOSÉE À LA PATAUGEUSE

#### Responsabilités :

- \* Assurer la surveillance et la sécurité des usagers de la pataugeuse
- \* Assurer le respect des consignes de sécurité
- \* Âgé d'au moins 15 ans

#### Exigences :

- \* Disponible pendant tout l'été (possiblement du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre)
- \* Disponible la semaine et une fin de semaine sur deux, environ 20 h par semaine

Tu es dynamique et tu aimes travailler avec les enfants et être à l'extérieur? Tu es responsable, motivé et tu veux passer un bel été? **Envie ton C.V. avant le 23 mai** à Pamala Laberge par la poste, par courriel : plaberge@munsgdv.ca ou par fax : 418 844-3030.

## DATES À RETENIR

### MAI (MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS)

- 1<sup>er</sup> Gala Reconnaissance de La Jacques-Cartier
- 1<sup>er</sup> Date limite pour chaussures basketball (voir p. 11)
- 2 Date limite, inscriptions balle-molle masculine
- 4 Exposition Betty's Quilters
- 5 Début inscriptions : Terrain de jeux d'été et Groupe de jeux
- 12 Semaine de collecte spéciale pour les feuilles mortes
- 17 Cours RCR, Journée familiale de pêche à la truite du MSS
- 23 Date limite pour envois de CV pour emplois d'été
- 24 Course RAD au Village Vacances Valcartier
- 25 Vente de garage communautaire, collecte de RDD, distribution de plants d'arbres gratuits
- 30 Date limite, inscriptions balle-molle féminine

### JUIN

- 1<sup>er</sup> Déjeuner bénéfice CWL de Shannon
- 1<sup>er</sup> Fin inscriptions : Terrain de jeux d'été et Groupe de jeux

1<sup>er</sup> Début horaire d'été : Centre conditionnement Physik

7 Défi Têtes rasées de Leucan

8 Cours de gardien averti

12 Tournoi de golf Fondation Haute Saint-Charles

14 Heure du conte, bibliothèque

15 Ouverture de la pataugeuse et du parc de jeux d'eau

### JUILLET

- 1<sup>er</sup> Deuxième versement du compte de taxes municipales
- 2 Bibliothèque, début de l'horaire d'été
- 2 Début du Terrain de jeux et Groupe de jeux

### AOÛT

- 1<sup>er</sup> Date limite inscriptions tournoi de balle donnée
- 8 Fin du Terrain de jeux
- 11 Semaine de garde et camp de basketball
- 12 Prochaine parution Bulletin l'Indispensable
- 15, 16 Tournoi de balle donnée et Journée familiale